

# RSE/ESG : comment savoir si votre startup est en conformité

*Si le sujet de la responsabilité sociale et environnementale est bien intégrée par les entreprises, sa structuration, son suivi et sa conformité sont souvent plus imprécis. Pourtant, il peut s'agir d'un vrai levier d'engagement, de pilotage et de valorisation.*

Temps de lecture : minute

---

10 novembre 2023

Qu'elle soit volontaire pour le cas de la RSE ou obligatoire dans le cadre du reporting extra-financier pour l'ESG, la démarche environnementale et sociale est désormais au cœur des préoccupations d'une entreprise. « *C'est important pour les startups, des entreprises en devenir dont les sujets RSE seront de plus en plus prégnants à l'avenir, car ils auront un impact sur leur business model* », explique Dominique Royet, cofondatrice de [l'agence Hyssop](#), qui accompagne les entreprises pour accélérer leur transformation responsable.

Toutes les initiatives sont donc bonnes à engager dans ce domaine, mais encore faut-il les structurer et surtout savoir si elles sont en conformité. « *Beaucoup d'entreprises ne respectent pas la loi, bien souvent par méconnaissance, alors qu'elles risquent jusqu'à 7.500 euros d'amende en cas de non conformité en matière de RSE* », souligne Jules Pigassou, CEO de SustainSoft, qui édite un [logiciel](#) SaaS de pilotage et de conformité RSE/ESG.

## Les critères ESG incontournables pour les

# investisseurs

À partir du 1er janvier 2024, la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) de la Commission européenne obligera plus de 50.000 entreprises à établir un reporting extra-financier au sujet de leurs impacts positifs et négatifs sur leur environnement économique, social et naturel. Sont concernées les entreprises de plus de 250 salariés ou encore les petites et moyennes entreprises cotées en bourse, hors micro-entreprises de moins de 10 employés. L'objectif est d'harmoniser le reporting de durabilité des entreprises et d'améliorer la disponibilité et la qualité des données ESG publiées.

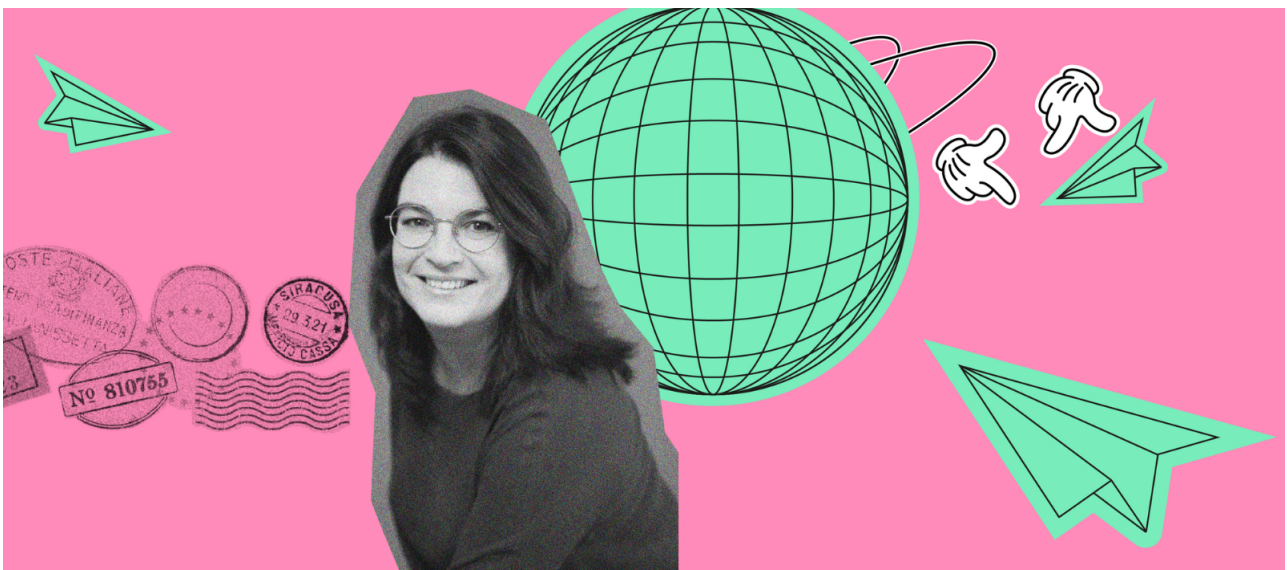
*« Bien entendu les startups, qui ne sont pas soumises à ces réglementations et qui n'ont pas forcément les moyens financiers, peuvent se débrouiller avec un tableur Excel, mais un outil centralisateur permet de gagner en temps et précision »,* explique Jules Pigassou. Surtout que la CSRD risque de s'étendre progressivement dans les années à venir et que *« les critères ESG sont désormais incontournables aux yeux des incubateurs et des investisseurs pour accorder des fonds car les startups doivent anticiper le fait qu'elles sont amenées à grandir dans un monde contraint »*, complète Dominique Royet.

## Mesurer sa démarche RSE pour progresser et communiquer

Autre solution pour vérifier la conformité de l'entreprise par rapport aux réglementations en vigueur en matière de RSE : l'audit. Même s'il peut être réalisé en interne, il est souvent préférable pour des questions d'impartialité de le confier à un organisme tiers indépendant qui va constater si l'entreprise a atteint ses objectifs et les actions à entreprendre si ce n'est pas le cas. La démarche permet aussi parfois d'accélérer l'obtention d'une certification comme Eco-cert ou encore les

labels AFNOR.

« Une fois que vous avez identifié vos enjeux et donc mis en place les bons indicateurs, mesurer sa démarche RSE régulièrement en fonction de l'évolution de l'entreprise est fondamental pour progresser et communiquer », poursuit-elle. D'autant que toutes les données collectées permettent bien souvent à l'entreprise de mieux piloter ses activités. La conformité à l'ESG peut aussi être une façon de se démarquer de la concurrence, séduire partenaires et clients, mais aussi de retenir les talents. Selon le Baromètre 2020 de la perception de la RSE du Medef, si 68 % des salariés se voient toujours travailler dans leur entreprise dans 3 ans, ils sont 79 % dans les entreprises qui possèdent une fonction ou un service RSE.



À lire aussi

L'ESG, un effet domino dans la chaîne de valeur du capital-risque



## MADDYNEWS

La newsletter qu'il vous faut pour ne rien rater de l'actualité des startups françaises !

JE M'INSCRIS

---

Article écrit par Thibault Caudron